

## EXAMEN DES PROPOSITIONS D'AMENDEMENT DES ANNEXES I ET II

A. Proposition

Transférer *Sclerocactus spinosior* spp. *blainei* de l'Annexe II à l'Annexe I.

B. Auteur de la proposition

Etats-Unis d'Amérique.

C. Justificatif1. Taxonomie

1.1 Classe: Dicotyledoneae

1.2 Ordre: Caryophyllales

1.3 Famille: Cactaceae

1.4 Espèce: *Sclerocactus spinosior* spp. *blainei* (Welsh & Thorne) Hochstätter 1995

1.5 Synonymes scientifiques: *Sclerocactus blainei* Welsh & Thorne 1985  
*Sclerocactus schlesseri* Heil & Welsh 1986  
*Pediocactus spinosior* spp. *blainei* (Welsh & Thorne) Halda 1998  
*Pediocactus spinosior* spp. *schlesseri* (Heil & Welch) Halda 1998

1.6 Noms communs: français:  
 anglais: Blaine's pincushion, Blaine's fishhook cactus, Desert valley fishhook cactus, Great Basin eagle-claw cactus, Schlessers' pincushion, Spinier devil's-claw cactus  
 espagnol:

1.7 Numéros de code:

2. Paramètres biologiques

## 2.1 Répartition géographique

*S. spinosior* spp. *blainei* a été signalée dans les comtés de Nye et de Lincoln (Nevada) et dans le comté d'Iron (Utah) aux Etats-Unis d'Amérique (Anderson, 2001; Kartesz, 1999). Le Programme pour le patrimoine naturel de l'Utah considère cependant que ce cactus n'est pas présent dans l'Utah (Franklin, com. pers., 2002). Les incertitudes taxonomiques qui existent au sujet de ce taxon ajoutent à la complexité des questions liées à son aire de répartition. D'après M. Morefield, du Programme pour le patrimoine naturel du Nevada, « les travaux récents font montre d'une grande incohérence, à la fois d'ensemble et interne, en ce qui concerne les descriptions et la définition des aires de répartition de *S. blainei*, *S. nyensis* et *S. schlesseri* » (NatureServe, 2002). Pour les besoins de la présente proposition, l'interprétation qui a été adoptée est celle donnée par la liste des espèces de *Cactaceae* de la CITES. En outre, il sera considéré, jusqu'à ce que soit résolue la question de sa répartition géographique, que ce taxon est également présent dans l'Utah.

## 2.2 Habitat disponible

*S. spinosior* spp. *blainei* pousse entre 1460 et 1830 m d'altitude (NatureServe, 2002), sur des sols calcaires alcalins ou volcaniques argilo-graveleux, dans des fonds de vallée ouverts, au niveau de la zone des arrosches (*shadscale*) ou de la partie inférieure de la zone des armoises ligneuses (*sagebrush*). Les espèces qui lui sont associées sont notamment *Sarcobatus vermiculatus*, *Pleuraphis jamesii*, *Atriplex confertifolia*, *Artemisia tridentata* et *Ericameria nauseosa* (Nevada Natural Heritage Program, 2001).

## 2.3 Etat des populations

*S. spinosior* spp. *blainei* est connue d'une dizaine de sites au Nevada (Morefield, 2002). L'effectif total de l'espèce n'est pas établi. Aucune information n'est disponible au sujet de l'état des populations de cette espèce dans l'Utah. *S. spinosior* spp. *blainei* est considérée par l'UICN comme En danger (Walter and Gillett 1998).

*S. spinosior* spp. *blainei* est classée S1 et G1. Ces catégories rassemblent des taxons considérés en danger critique d'extinction à l'échelon de l'état (S1) et au niveau mondial (G1), et qui sont particulièrement menacés de disparition pour cause d'extrême rareté, de péril imminent et/ou de contraintes d'origine biologique (NatureServe 2002). Sur les terres qui dépendent du bureau de la gestion foncière des Etats-Unis d'Amérique (<http://www.blm.gov/nhp/efoia/nv/98im/nvim98-013.htm>), *S. spinosior* spp. *blainei* est officiellement répertoriée parmi les espèces sensibles bénéficiant d'un statut spécial (*Special Status Sensitive Species*).

## 2.4 Tendances de population

Non connues à l'heure actuelle. M. J. Lüthy de l'organe de gestion de la Suisse signale toutefois que d'après son expérience personnelle, les spécimens de *S. spinosior* spp. *blainei* sont rares et difficiles à trouver dans la nature (Lüthy, 1999).

## 2.5 Tendances géographiques

Aucune information précise sur les tendances géographiques *S. spinosior* spp. *blainei* n'est disponible. Toutefois, les habitats potentiels de cette espèce au Nevada sont susceptibles d'être dégradés par les activités agricoles et/ou par le développement industriel, le passage de véhicules hors-piste et l'entretien des axes routiers (NatureServe, 2002).

## 2.6 Rôle de l'espèce dans son écosystème

*S. spinosior* spp. *blainei* est généralement une plante solitaire, de 3 à 15 cm de hauteur. Les fleurs apparaissent en haut des tiges vers la fin du printemps et sont de couleur rouge-mauve à violette ou lavande (Nevada Natural Heritage Program, 2001).

Les fleurs des cactus sont remarquables par le fait qu'elles peuvent présenter différents syndromes – ensembles de caractères facilitant la pollinisation par des chauves-souris, des oiseaux ou des insectes. Les fleurs rouges sont-elles ainsi communes dans les régions où l'ornithophilie (pollinisation par les oiseaux) est répandue (Anderson, 2001). Les fruits des cactus constituent une ressource alimentaire pour beaucoup d'animaux, dont de nombreuses espèces d'oiseaux. Les graines sont le plus souvent disséminées par les oiseaux (Anderson, 2001).

## 2.7 Menaces

*S. spinosior* spp. *blainei* est recherchée par les collectionneurs amateurs et les braconniers, et vulnérable face à leurs agissements (Lüthy, 1999; Morefield, 2002). Ses semences sont de plus en plus facilement disponibles sur plusieurs sites Web européens (Lüthy, 1999). Le Programme pour le

patrimoine naturel du Nevada reçoit de particuliers en Europe des demandes d'information sur l'emplacement des différentes populations de ce cactus (Morefield, 2002). La plupart des espèces appartenant à ce genre ont souffert des collectes illicites (Anderson, 2001).

### 3. Utilisation et commerce

#### 3.1 Utilisation au plan national

Des graines de *S. spinosior* spp. *blainei* sont en vente sur Internet.

#### 3.2 Commerce international licite

Les données présentées dans le rapport annuel du bureau de la CITES aux Etats-Unis d'Amérique ne font état d'aucune exportation de spécimens sauvages de *S. spinosior* spp. *blainei* entre 1994 et 2000 (*U.S. Fish and Wildlife Service*, 2002). Des semences de ce cactus sont néanmoins proposées à la vente sur des sites Internet basés en Autriche, en République tchèque, en Allemagne, à Malte et aux Pays-Bas.

#### 3.3 Commerce illicite

Il n'existe aucune information au sujet d'un éventuel commerce international illicite, à partir des Etats-Unis d'Amérique, mettant en jeu des spécimens prélevés dans la nature.

#### 3.4 Effets réels ou potentiels du commerce

La collecte excessive de plants et des graines dans la nature est au nombre des effets potentiels du commerce sur *S. spinosior* spp. *blainei*. Le prélèvement incontrôlé de plants est susceptible d'affecter la survie à long terme de ce cactus du fait de sa croissance lente et de la petite taille de ses populations.

#### 3.5 Reproduction artificielle à des fins commerciales (hors du pays d'origine)

Bien que *S. spinosior* spp. *blainei* soit disponible dans le commerce, le genre *Sclerocactus* est l'un des plus difficile à multiplier (Anderson 2001).

### 4. Conservation et gestion

#### 4.1 Statut légal

##### 4.1.1 National

*S. spinosior* spp. *blainei* figure sur la liste des espèces rares de l'Etat du Nevada (*State of Nevada Rare Species List*) ainsi que sur celle des espèces sensibles bénéficiant d'un statut spécial (*Special Status Sensitive Species*) établie par le bureau des gestions foncières des Etats-Unis d'Amérique. La loi Lacey (voir sous 4.3.2) protège ce taxon du commerce illicite.

##### 4.1.2 International

*S. spinosior* spp. *blainei* est inscrite à l'Annexe II de la CITES depuis 1975.

#### 4.2 Gestion de l'espèce

##### 4.2.1 Surveillance continue de la population

*S. spinosior* spp. *blainei* n'a pas encore fait l'objet de campagnes d'évaluation systématiques au Nevada (*Nevada Natural Heritage Program*, 2001).

#### 4.2.2 Conservation de l'habitat

*S. spinosior* spp. *blainei* se trouve sur les terres administrées par le bureau de la gestion foncière des Etats-Unis d'Amérique (BLM) au Nevada, et figure sur la liste des espèces sensibles établie par la direction du BLM à l'échelon de l'état (*BLM State Director's Sensitive Species List*) (<http://www.blm.gov/nhp/efoia/nv/98im/nvim98-013.htm>).

#### 4.2.3 Mesures de gestion

Le règlement du BLM stipule que les prélèvements de plantes dites "sensibles" ne sont tolérés que dans un but scientifique ou pédagogique, ou encore de conservation ou de multiplication, et qu'ils doivent être soumis à l'autorisation préalable du BLM (*BLM Manual* 6840.06C). Le ramassage de ce cactus est par ailleurs réglementé par l'Etat du Nevada (*Nevada Natural Heritage Program*, 2001).

### 4.3 Mesures de contrôle

#### 4.3.1 Commerce international

*S. spinosior* spp. *blainei* a fait l'objet depuis 1975 des réglementations commerciales propres à l'Annexe II de la CITES. Toute exportation de spécimens vivants ou morts requiert la délivrance d'un permis d'exportation par le pays d'origine, et toute réexportation est de même soumise à l'obtention d'un certificat de réexportation délivré par le pays de réexportation. Les semences de ce cactus sont exclues de l'Annexe II par annotation.

#### 4.3.2 Mesures internes

*S. spinosior* spp. *blainei* est protégée par la loi Lacey des Etats-Unis d'Amérique, aux termes de laquelle il est illégal d'avoir en sa possession toute plante sauvage (y compris ses racines, ses graines, ou toute autre partie), indigène de un ou plusieurs états, qui figure aux Annexes de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction ou qui est couverte par toute loi interne ayant trait à la conservation des espèces en voie de disparition. La loi Lacey stipule qu'il est illégal d'importer, d'exporter, de transporter, de vendre, de recevoir, d'acquérir ou d'acheter, dans le cadre des échanges commerciaux inter-état ou internationaux, toute plante sauvage (y compris ses racines, ses graines, ou toute autre partie) qui est obtenue, possédée, transportée ou vendue en infraction à toute loi ou à tout règlement interne à un état. Il est également illégal d'importer, d'exporter, de transporter, de vendre, de recevoir, d'acquérir ou d'acheter toute plante sauvage (y compris ses racines, ses graines, ou toute autre partie) obtenue ou possédée en infraction à toute loi, traité ou règlement des Etats-Unis d'Amérique, ou en infraction aux lois tribales autochtones (<http://www.xmission.com/~gastown/herpmed/lacey.htm>).

*S. spinosior* spp. *blainei* étant considéré particulièrement exposée et sensible à la cueillette illicite, au vandalisme et aux collectionneurs amateurs, le Programme pour le patrimoine naturel du Nevada protège toute information relative à sa localisation au Nevada.

### 5. Information sur les espèces semblables

Il existe à l'heure actuelle des incertitudes concernant la position taxonomique de *Sclerocactus blainei*. Certains considèrent que *Sclerocactus blainei* S. L. Welsh & K. Thorne, *Sclerocactus spinosior* spp. *blainei* (S. L. Welsh & K. Thorne) Hochstätter et *Sclerocactus schlesseri* K. D. Heil & S. L. Welsh font partie de *Sclerocactus spinosior* (Engelmann) Woodruff & L. D. Benson (Anderson, 2001). D'autres traitent *Sclerocactus blainei* et *Sclerocactus schlesseri* comme des espèces distinctes (comme par exemple le Programme pour le patrimoine naturel du Nevada), ou encore considèrent *S. blainei* comme

une forme locale de *S. spinosior* dont elle ne diffère que par quelques détails de la disposition des épines (Hunt, 2002).

*Sclerocactus blainei* est considéré comme un *Sclerocactus* particulier parce que certains individus présentent de longues épines rubanées rappelant celles de *S. papyracanthus*. Le taxon *S. blainei* diffère des autres *Sclerocactus* de la région en ce que ses fleurs sont légèrement plus grandes et que l'épine en position centrale supérieure est plus longue que chez *S. pubispinus* et *S. spinosior*. Il a été signalé, toutefois, que certains spécimens de *S. blainei* auraient une apparence proche de celle de *S. pubispinus* et de *S. spinosior*. Le nombre d'épines centrales est variable, et le nombre d'épines en forme de crochet peut monter jusqu'à six, ce qui est un trait caractéristique de *S. polyancistrus spinosior* (Porter, 2002).

De même, certains spécimens de *S. nyensis* auraient été observés dont l'apparence se rapprocherait de celle de *S. blainei*, *S. pubispinus* ou *S. spinosior* (Porter, 2002).

6. Autres commentaires

-----

7. Remarques supplémentaires

-----

8. Références

Anderson, E. F. 2001. The Cactus Family. Timber Press, Portland, Oregon. 776 pp.

Franklin, B. Utah Natural Heritage Program. 2002. *In lit.* à la Division de l'autorité scientifique, U.S. Fish and Wildlife Service.

Hunt, D. International Cactaceae Systematics Group. 2002. *In lit.* à la Division de l'autorité scientifique, U.S. Fish and Wildlife Service.

Kartesz, J.T. 1999. A Synonymized Checklist and Atlas with Biological Attributes for the Vascular Flora of the United States, Canada, and Greenland. Première édition. In: Kartesz, J.T. et C.A. Meacham. Synthesis of the North American Flora, Version 1.0. North Carolina Botanical Garden, Chapel Hill, NC.

Lüthy, J. Switzerland Management Authority. 1999. *In lit.* à la Division de l'autorité scientifique, U.S. Fish and Wildlife Service.

Morefield, J. Nevada Natural Heritage Program. 2002. *In lit.* à la Division de l'autorité scientifique, U.S. Fish and Wildlife Service.

NatureServe: An online encyclopedia of life [application pour le Web]. 2001. Version 1.5 . Arlington, Virginia, USA: Association for Biodiversity Information. Disponible sur: <http://www.natureserve.org/>. (Accessed:XXX, 2002).

Nevada Natural Heritage Program. 2001. Rare Plant Fact Sheet: *Sclerocactus Blainei*.

Porter, J.M. Rancho Santa Ana Botanic Garden. 2002. *In lit.* as attachment à la Division de l'autorité scientifique, U.S. Fish and Wildlife Service. Résumé non publié disponible dans Flora of North America, Vol. 4.

Walter, K. S. et Gillett, H. J. [éds]. 1998. 1997 IUCN Red List of Threatened Plants. Compilée par le World Conservation Monitoring Centre. UICN – L'Union mondiale pour la nature, Gland, Suisse et Cambridge, Royaume-Uni. Ixiv + 862pp.